

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique

Correspondant : André LESUEUR, Président, Quartier Maupeou 97 215 Rivière Salée

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : **CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR D'EAU POTABLE DE 750M3 A MORNE WAN - COMMUNE DE RIVIERE PILOTE**

Mots descripteurs : Eau Potable

Nomenclature CPV : 45110000-1/45232152-2/45233226-9/45247270-3/45232150-8

Référence MS : CAESM_972_20240617W2_01

Lieu d'exécution : Territoire de la commune de RIVIERE-PILOTE

L'avis implique : Un marché public.

Caractéristiques principales : Ces travaux ont pour objectif d'augmenter la capacité de stockage et l'altimétrie des réservoirs de Morne Wan avec notamment la création du nouveau réservoir de Morne-Wan ; la pose d'une conduite d'adduction du réservoir depuis la station de pompage de Josseaud 2 et la pose d'une conduite de distribution en surprofondeur et le renforcement du groupe de pompage Josseaud 1 et Josseaud 2.

Forme de marché : ordinaire

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non.

Prestations divisées en lots : oui

Lot 1 : Réservoir de Morne WAN

Lot 2 : Réseau d'adduction du réservoir de Morne Wan et réseau de distribution en sur-profondeur

Lot 3 : Pompage et automatisme des stations de pompage de Josseaud 1 et Josseaud 2

Durée et délai d'exécution du marché : mentionnés dans les documents de la consultation

Variantes : Interdites

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

Le financement est assuré par : le budget Eau Potable de la CAESM.

Prestations réglées par prix unitaires.

Avance : oui

Délai global de paiement des prestations de 30 jours

Forme juridique que doit revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

L'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement, mais en cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution des prestations de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur (art. R2142-24 du code de la Commande Publique).

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Contenu du dossier candidature : contenu mentionné dans les documents de la consultation

Contenu du dossier offre : contenu mentionné dans les documents de la consultation

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après avec leur pondération (Prix : 70 points, Valeur technique : 30 points)

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte conformément aux articles L2123-1 et R. 2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique.

Date limite de réception des offres : 31/07/2024 (12 : 30-heure Martinique)

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres initiales, 120 jours à compter de la date limite de réception des offres négociées.

Numéro de référence attribué au marché par l'entité adjudicatrice : CAESM/DCE/50/2023

Conditions de remise des plis : la transmission des offres se fera uniquement par voie dématérialisée via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr> - Rubrique : Entreprises-Fournisseurs-prestataires.

L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de négocier avec les 3 premiers candidats classés par lot.

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le profil d'acheteur de la CAESM à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Martinique 12 Rue du Citronnier - Plateau Fofu - CSE 17103 - 97271 SCHOELCHER Cedex

E-Mail : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr - Tél. : 05.96.71.66.67 - télécopieur : 0596.63.10.08.

Organe de médiation : Comité Consultatif de Règlement des Litiges - Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2024.